

4'. Enseignement de la morale et relation éducative

Le texte de loi parle d'enseignement moral et civique.
Enseignement ou formation ? Quels acteurs sollicités ? Quelle influence de la relation éducative et de la relation pédagogique ?

Parlons-en

- Comment la classe peut-elle être le lieu de la formation morale ?
- Quelles exigences dans le regard porté sur l'élève ?
- Quels repères déontologiques pour l'enseignant ?

Jalons et repères

Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1/07/2013

- « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques :
- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés ;
 - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative ;
 - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle ;
 - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ;
 - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance ;
 - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution ;
 - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage ;
 - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. »

Paul Malartre, éditorial ECA hors-série, « Changer de regard », août 2006

« Peu à peu, notre titre initial « Éduquer, passion d'Espérance » est devenu « Éduquer la personne, passion d'Espérance ». Cette Espérance n'est plus un titre, ni un vœu, ni seulement un mot. Elle prend forme dans notre souci d'être exigeants avec nous-mêmes, c'est-à-dire d'être le plus possible cohérents entre le dire et le faire, en particulier dans les relations dans l'établissement. Elle s'affirme par la conversion du regard sur l'élève que révèle notre manière de l'évaluer et de croire en sa capacité à réussir. [...] Et l'on n'a jamais achevé la conversion du regard ; l'Enseignement catholique n'a jamais fini d'être lui-même. Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir. »

Être professeur dans l'Enseignement catholique,

Comité national de l'Enseignement catholique, 6 juillet 2007

« Depuis toujours, le rôle de socialisation de l'école est essentiel dans tous les aspects de la vie de l'élève. Le socle commun vient le conforter en explicitant la responsabilité des professeurs dans ce domaine par les apprentissages civiques et citoyens, comme par le développement de la capacité d'autonomie personnelle de l'élève [...] C'est donc au sein même de la classe, dans la façon dont le professeur la conduit aussi bien que dans tous les autres moments et activités de la vie scolaire, que se réalise cet apprentissage. Les méthodes pédagogiques employées et les exigences posées concernent bien évidemment à la fois les savoirs et le comportement, confirmant, s'il en était encore besoin, le lien entre l'enseignement et l'éducation » (pp. 8-9).

Pour une relecture des pratiques

École catholique et formation morale

« La classe est le lieu de relations interpersonnelles, une forme de société. L'enseignement est responsable des relations au sein de la classe qu'il conduit, de la relation qu'il institue avec le groupe comme avec chacun de ses élèves. Tous les enseignants sont responsables de cette dimension éducative de la vie de classe. [...] En second degré, le professeur principal a, à cet égard, une responsabilité spécifique, notamment lorsqu'il anime les heures de vie de classe. » (p.11).

- À partir du référentiel de compétences (cf. ci-dessus), quelles vigilances se donner dans la relation éducative, quant au regard à porter sur chaque élève ?
- Comment, comme enseignant, participer à la mise en œuvre des « éducations transversales » : l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- À partir du document « Changer de regard » (Hors-série ECA, août 2006), relire notamment :
 - Les pratiques du conseil de classe (pp. 14-15) ;
 - Les pratiques d'appréciation sur les bulletins scolaires (pp. 16-17) ;
 - Les pratiques de sanction (pp. 20-21) ;
 - Les pratiques d'orientation (pp. 22-23).
- À partir du document « La discipline dans les établissements catholiques d'enseignement : une démarche éducative » (janvier 2012), travailler la question des sanctions éducatives (pp. 16-21).
- La formation morale doit susciter une culture de la responsabilité et de l'engagement :
 - Quelle place à la responsabilisation dans les apprentissages, et dans la vie de la classe ?
 - Quelle place donnée, dans l'évaluation, au sens de la responsabilité et à l'engagement ?
- Quelles occasions d'évaluation et de relecture de la vie collective de la classe sont-elles créées ?